



BIEDERTHAL

BULLETIN MUNICIPAL

12/2022



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé de loin comme de près à l'élaboration de ce bulletin municipal.

Comité de rédaction : Anne GEYER, Martine MONTAVON, Alain STEININGER et Didier SCHULL

Photos : M. Christian RICHTER et M. Jean-Louis RUNSER

Mise en page et impression : Muriel MUNCH secrétaire de mairie

Ce journal communal est réalisé par des personnes bénévoles et non spécialisées dans la rédaction éditoriale. Si toutefois, malgré le soin apporté à la vérification des informations une erreur venait à se glisser dans cette édition, soyez indulgents et faites-nous le savoir afin de la corriger.

LE MOT DU MAIRE

Joyeux Noël à tous !

*Le plus beau des cadeaux
cette année c'est que nous
soyons tous réunis pour
partager cette belle fête
dans la joie et le respect.*

Meilleurs Voeux de bonheur

www.poesie-poemes.com

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
L'année 2022 touche à sa fin et les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent ! Pour que petits et grands puissent s'imprégner de la magie de Noël, nous avons mis en place comme chaque année un sapin avec ses décorations, ainsi que de petites décorations aux quatre coins du village.

Cette année nous avons pu mener à bien certains travaux entre autre les réfections de la rue des Bois, la rue du Réservoir ainsi que le chemin qui mène au Réservoir. Nous allons essayer de réitérer la même opération pour d'autres rues en 2023.

La vitesse dans l'agglomération de Biederthal a été abaissée de 50km/h à 30km/h depuis le mois d'août. Afin de formaliser cette décision des panneaux de signalisation et le marquage au sol ont été réalisés.

La fin d'année coïncide également avec la préparation du budget 2023. Le contexte économique difficile qui touche de plein fouet les particuliers et les collectivités territoriales n'épargne pas Biederthal. Les coûts explosent dans de nombreux domaines (énergie, eau, matières premières...) et la commune, de par sa strate démographique, n'est pas éligible aux différents dispositifs mis en place par l'État pour amortir cette crise. En conséquence, vous devez être conscients que le budget de l'exercice 2023 sera certainement contraint mais nous ferons notre possible pour continuer à mener nos projets au bout.

L'année dernière à la même époque j'en appelais à la responsabilité de tous, pour lutter contre la Covid 19. Cette année j'en appelle à la responsabilité de tous dans notre comportement quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques. Des tensions, voire des coupures d'électricité seront possibles cet hiver. C'est durant l'hiver que notre consommation d'électricité est la plus forte, pensez à consulter www.alert.swiss/fr/home.html.

Concernant l'éclairage public, après avoir recherchées des subventions, nous avons entamé un projet de modernisation et le rajeunissement de notre parc par l'emploi des LEDS et l'installation d'armoires pour l'extinction des luminaires.

Les élus ont acté la décision de l'extinction prochaine de l'éclairage public sur toute la commune entre 23h et 5h. Cette action permettra de réaliser des économies substantielles mais surtout de répondre à des objectifs écologiques nécessaires (lutte contre la pollution lumineuse, protection de la faune et de la flore...). Nous organiserons une réunion publique pour présenter ce sujet dans le détail.

Je me réjouis aussi pour que nous puissions enfin nous retrouver lors du repas des Aînés le 15 janvier 2023, journée qui est organisée par mon adjointe Mme Anne GEYER.

Je vous souhaite, à toutes et tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Qu'elles soient empreintes de convivialité, de joie et d'esprit de famille.

Danielle CORDIER, Maire de Biederthal

Sobriété Energétique

Saison hivernale 2022/2023

Pour les communes alimentées depuis le territoire helvétique (Biederthal, Leymen, Liebenswiller et Neuwiller).

Pourquoi des tensions, voire des coupures sont-elles possibles cet hiver ?

C'est durant l'hiver que la consommation d'électricité est la plus forte.

Notre système électrique est aujourd'hui en transition. Les marges disponibles en hiver sont réduites. Jusqu'en 2024, une vigilance est de mise durant ces périodes de forte consommation.

Des solutions existent pour préserver l'approvisionnement des habitants et des entreprises en électricité. Elles seraient déployées si nécessaire : par exemple en réduisant la consommation de certaines industries ou en baissant la tension sur tout le réseau.

Si toutes ces mesures s'avéraient insuffisantes, le recours à des coupures ciblées sur le territoire ne pourrait être totalement exclu.

C'est la raison pour laquelle nous avons besoin que chaque habitant se mobilise en adoptant des gestes simples au bon moment. EcoWatt lui en donne les moyens.

Le site web www.monecowatt.fr et l'application mobile Ecowatt sont disponibles pour vous donner toutes les informations, les mesures à prendre, pour réduire votre consommation.

En ce qui vous concerne, la commune est alimentée depuis le réseau Suisse.

Les opérations de délestages sont opérées sur ordre des autorités helvétiques.

Les alertes concernant Biederthal seront visibles sur le site :
www.alert.swiss/fr/home.html.

Une application mobile (Alertswiss) est également disponible.

Localement, vous pouvez aussi consulter le site de www.primeo-alsace.fr (rubrique Alerte VIGILANCE) pour voir si ces délestages vous concernent.

Le site sera mis à jour régulièrement, dès déclenchement d'un plan de délestage.

Les interruptions d'alimentation seront planifiées sur des périodes de 4h.

Ces sites vous aideront aussi à contribuer à la sauvegarde du réseau par des gestes simples (éco-gestes).

Travaux 2022

Intervention de la balayeuse.

Merci à ceux qui ont joué le jeu et désherbé devant leur propriété !

Biederthal agglomération 30km/h

Suite à une pétition et à pas mal de réclamations, ainsi que l'ouverture d'une école privée.

Peinture signalétique et travaux de marquage au sol.



Intervention de la société ALVAREM :

Réfection de la rue des Bois, rue du Réservoir et chemin du Réservoir.



Intervention de la société BRUETSCHY Dany :

Réfection de certains bouts de trottoirs très détériorés dans le village.



Sapin de Noël :

La veille du 1^{er} dimanche de l'avent, les conseillers municipaux au complet, se sont retroussés les manches, pour choisir, couper dans nos forêts, puis poser et décorer un magnifique sapin dans le village, le bistrot « Mamie Flo » a été mis à disposition de l'équipe pour se réchauffer autour du poêle, et d'une collation méritée.



Informations générales

Mairie

5 rue Principale

68480 BIEDERTHAL

Tél: 03 89 40 70 77

Adresse mail : mairie.biederthal@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie aux publics par la secrétaire

Mme Muriel MUNCH uniquement :

Lundi de 14h00 à 19h00

Jeudi de 09h00 à 12h00

Notre site internet est en cours de réactualisation

Pour des problèmes urgents, vous pouvez joindre :

Mme le Maire Danielle CORDIER au 06.88.81.39.50 ou sur rendez- vous.

Les adjoints sont également disponibles sur rendez-vous 03.89.40.70.77

Agent technique : M. Michel TSCHIEMBER

Alerte citoyen et Illiwap :

Comme vous le savez déjà la commune de Biederthal avait mis en place un système innovant pour pouvoir vous diffuser gratuitement des alertes et des informations rapidement sur votre téléphone.

Nous gardons « alerte citoyens » pour les téléphones fixes (personnes âgées n'ayant pas de téléphone portable ou autres...) et pour les emails, mais l'application est vouée à disparaître.

Nous venons également de mettre en place l'application ILLIWAP, gratuite pour la commune et pour les usagers, et que nous utiliserons prioritairement.

Nous vous recommandons vivement de télécharger l'application.



Il n'y aura pas d'élections en 2023, les prochaines auront lieu en 2024.

AVIS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS, SIGNALEZ-VOUS EN MAIRIE !

Arriver dans une nouvelle ville ou un nouveau village, c'est découvrir un nouvel environnement, une identité propre à la commune. Le village de Biederthal met tout en œuvre pour que ce changement de vie se passe le mieux possible et facilite vos démarches en mairie.

Ainsi, vous allez vous installer à Biederthal, vous venez d'arriver ou vous avez simplement changé de rue ou de quartier ?

Certaines démarches sont à mener auprès du service de la population qui gère l'ensemble des questions de citoyenneté pour la Ville.

Vous devez par exemple penser à :

- **Indiquer et à faire enregistrer votre nouvelle adresse par nos services en mairie**
- **Vous inscrire sur la liste électorale de la commune de Biederthal**

A noter :

- **En application du droit local, tout citoyen d'Alsace-Moselle a l'obligation de déclarer son arrivée lors de son emménagement dans la commune, ainsi que son départ lorsqu'il déménage.**
- **La déclaration d'arrivée ne vaut pas inscription sur la liste électorale qui relève d'une démarche volontaire. L'électeur doit déposer lui-même sa demande d'inscription ou de modification.**
- **Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale via www.service-public.fr.**
- **En cas de départ de Biederthal, n'oubliez pas de le signaler en mairie.**

J'ai 16 ans : Le recensement c'est important !

Le recensement citoyen (recensement militaire) est une démarche obligatoire à 16 ans.

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le lendemain de leur 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant.

L'attestation de recensement qui est délivrée est indispensable au jeune pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), mais également pour s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique...). De plus, ce document lui permettra d'être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité.

Jeunes de 16 ans : à l'aube de votre 16^{ème} anniversaire, la mairie vous convoquera pour effectuer votre recensement citoyen, si vous êtes référencé dans le fichier domiciliaire. Si ce n'est pas le cas, présentez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

COMMUNICATIONS



Numéro d'urgence
international : 112
Pompier : 18
Samu : 15
Police : 17
Centre antipoison :
03 88 37 37 37



Brigade Verte :

Poste Central de la Brigade Verte du Haut-Rhin
92, rue du Maréchal De Lattre de Tassigny
68360 SOULTZ

Tél : 03 89 74 84 04

Fax : 03 89 74 66 79

contact@brigade-verte.fr



Communauté de Communes « SUNDGAU » :
LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Accueil – siège de la CCS (Altkirch) : 03 89 08 36 20



En cas de dysfonctionnement du réseau d'eau ou de fuite avant compteur "côté public" veuillez laisser un message au 03 89 25 36 48.

Pour l'assainissement ainsi que le reste des informations : voir sur le site de la Com-Com.

Service des ordures ménagères par mail ou par téléphone.

Tél : **03 89 08 36 24**

Mail : bien-trier@cc-sundgau.fr

Site internet : <https://www.cc-sundgau.fr/>

LIGNE DE BUS SUISSE SBB

Les horaires seront affichés aux arrêts et sur : www.sbb.ch

Application: SBB mobile

Ou horaires par stations:

<https://www.postauto.ch/de/file/255663/download?token=IEf3MKLY>

<https://www.postauto.ch/de/file/255662/download?token=uvoCsFIR>

Maison France services à Ferrette

L'Espace **Robelin (5 rue du Colonel Robelin)** accueille la **Maison France Services** de Ferrette. Les agents sont là pour vous accompagner dans vos **démarches administratives et en ligne** et vous donner des conseils et des informations. Un agent France Service peut, par exemple, m'aider si :

- je déclare mes revenus
- j'établis mon permis de conduire
- je demande une aide (allocation logement, RSA)
- je cherche un emploi
- je cherche à rembourser mes soins
- je prépare ma retraite
- je fais face à un litige ou un conflit
- j'attends un enfant.

Les agents peuvent également vous aider à faire vos pré-demandes de cartes d'identité. Un ordinateur et des outils informatiques (dont une imprimante) sont mis à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.



Horaires d'ouverture

Lundi	8h-12h 13h-16h
Mardi	9h-12h 14h-17h
Mercredi	8h-12h
Jeudi	9h-12h
Vendredi	13h-17h
Samedi	Fermé
Dimanche	Fermé

INFORMATIONS PRATIQUES

03 67 24 68 04

GRATUIT ET OUVERT À TOUS !
SANS RENDEZ-VOUS

Vous pouvez joindre le guichet France Services au 03.67.24.68.04 ou par courriel ferrette@france-services.gouv.fr.

Pour tout besoin de conciliation, régler des litiges entre particuliers, pensez au Conciliateur de Justice

www.conciliateurs-alsace.com

FREY Thierry

Cantons de Hirsingue et Ferrette

1° et 3° jeudis du mois

8h00 à 11h30 à la Mairie de Hirsingue 1, place de la Mairie

Prendre RDV au 03.89.40.50.13

Espace solidarité et seniors - Assistante sociale

39 av. du 8ème Régiment de Hussards

Quartier Plessier - bâtiment 2 - BP 51027

68134 ALTKIRCH

- Assistante sociale :

Sur rendez-vous au 03.89.08.98.98 ou par mail : espacealtkirch@haut-rhin.fr

- Espace Solidarité Senior :

Sur rendez-vous au 03.89.08.98.30 ou par mail : gerontoaltkirch@haut-rhin.fr

L'Abbé Adolphe TSIAKAKA

20 Place Saint-Martin – 68480 OLTINGUE

03.89.40.71.54

Paroisses.portedujura@orange.fr

Personne relais pour la commune au niveau de la paroisse :

Mme Lucienne PFIFFER 03.89.07.31.11

Dates des battues de chasse et tirs de nuit

Ci-dessous les dates des prochaines battues qui se dérouleront sur le ban communal en 2023, les dates sont également affichées sur le tableau de la mairie.

- Mercredi 11 janvier 2023
- Mercredi 25 janvier 2023



Les chasses en battues sont signalées sur le terrain par les chasseurs, par des panneaux mobiles « chasse en cours ».

Si vous croisez un panneau de ce type, **n'allez pas plus loin** et faites demi-tour pour assurer votre sécurité.

SOYEZ VIGILANTS ET ÉVITEZ CES ZONES !

Urbanismes 2022

Avant de commencer des travaux, même à l'extérieur (ravalement de façades, pose de bardage etc...), chaque citoyen doit se renseigner au préalable pour savoir s'il lui faut une autorisation d'urbanisme et quel type de formulaire il doit rapporter en mairie en fonction de la nature des travaux (une déclaration préalable cerfa n° 13404*09 pour les projets qui ont moins de 20 m², un permis de construire cerfa n° 13409*10 pour les demandes qui ont plus de 20m², un permis d'aménager...).

Ces autorisations d'urbanisme permettent à la commune et au service instructeur du pôle d'équilibre territorial et rural (**PETR d'Altkirch**) <http://www.pays-sundgau.fr/> de vérifier la conformité des travaux envisagés par rapport au règlement national d'urbanisme (RNU) en vigueur dans notre village. N'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie sous peine éventuelle de devoir détruire l'ouvrage. Les documents d'urbanisme sont téléchargeables sur : <https://www.service-public.fr>.

Pôle scolaire

Le projet de pôle scolaire commun à nos huit communes et piloté par le syndicat scolaire qui trouvera sa place « rue de Fislis » à OLTINGUE, a été durant l'été dernier le théâtre d'importants travaux. Le chantier avait pour but de supprimer la pollution détectée, due aux hydrocarbures sur le site lors des différentes investigations et sondages de sols. Par chance, la nature du terrain a permis de ne pas polluer, les eaux souterraines puisque, selon les analyses de sols, une très importante couche argileuse a fait écran aux hydrocarbures.

Les taux de pollutions étaient raisonnables, mais au vu de la destination du site, le syndicat souhaitait ne prendre aucun risque.

C'est donc avec notre bureau de diagnostics SOCOTEC de STRASBOURG que nous avons procédé aux travaux de dépollution, exécutés par la société SERPOL de GESPOLSHEIM et TERRATEC de FISLIS pour les travaux de fouilles.

Les travaux ont porté sur une fouille totale de 2 224 M3 et se sont 2 589 tonnes de terres impactées soit 90 semi-remorques qui ont été évacuées vers REICHSTET où se trouve le centre de traitement le plus proche.

Les eaux (147 M3) étant traitées directement sur place par un important dispositif de filtrations à charbon, les eaux ainsi rejetées dans le réseau d'eaux usées étaient conformes aux normes de l'Agence de l'Eau.

L'ensemble des travaux et des résultats ont été supervisés par L'ARS et l'ADEME qui est l'organisme qui prend en charge la plus grande partie des frais de dépollution via le dispositif « reconversion de friches polluées »

Le cout total de la dépollution, analyses, études, travaux et rapport final s'élevant 272 000 Euro H.T. Notre projet a été retenu pour être subventionné à hauteur de 80 % à 100 %.

Le résultat positif de ces travaux validés par constat d'huissier, nous permet de continuer les études et de poursuivre les diverses étapes pour la création du pôle scolaire. La commune d'OLTINGUE a sollicité la communauté de communes Sundgau pour une modification de Plan Local d'Urbanisme, étape indispensable pour le changement d'affectation de la zone. Une grande partie des études ont déjà été réalisées pour le projet initial, situé derrière la salle polyvalente, notre bureau d'étude (MP conseil) est chargé de les adapter au nouveau site.



Longue vie à l'école des collines !

Depuis le 1er septembre 2022, notre petite école des collines existe bel et bien, rayonne et est emplie des rires et chants de nos 7 petits lutins et lutines ..!

Voici quelques impressions de ces premières semaines avec un quotidien ancré dans le village, aussi bien dedans que dehors.

Les matinées de l'école sont soigneusement guidées par Henrike TABOURET, notre enseignante, aux côtés de divers bénévoles qui viennent prendre le rôle d'Atsem.

Comptines, chansons et jeux de doigts,

Goûter pour la préparation duquel chacun donne un coup de main,

Travail scolaire,

Peinture, dessin,

Jeu libre, constructions,

Préparations culinaires,

Activités manuelles,

Histoires et jeux de rôle de saison...

Pour le temps de midi, les parents qui ont des disponibilités se sont organisés pour prendre en charge tous ceux qui veulent manger sur place, repas partagé ou tiré du sac selon les jours, un beau moment pour les petits et les grands !

Les après-midis sont passés dehors avec Henrike à laquelle se joint Stéphane OLRV. Exploration des chemins divers parcourant le village et ses alentours, vente de brioche aux habitants, rencontre des animaux, balade avec les moutons puis lavage de la laine, ramassage de pommes, noix, poires puis confection de jus de fruits... les enfants en reviennent toujours ravis.

Durant ces premières périodes, nous avons pu observer les enfants se poser, se relier et s'illuminer de semaine en semaine...!!



Le directeur de l'école des Collines M. Philippe KOERPER

ETAT CIVIL année 2022

Naissances et Mariages :

Il n'y a pas eu de naissances, ni de mariages cette année...

Noces d'OR :

25.08.1972 Mme Catherine FAURE et M. Fritz GOLDSCHMIDT
Ferme Leihouse

Nous adressons aux époux nos plus sincères félicitations !

Décès:

03 janvier Marthe KUNTZ
13 mars Alice ANSEL
12 juin Roger DOPPLER
27 août Claude DOPPLER
24 novembre Pierre RIEDINGER



Les grands anniversaires en 2022 à partir de 80 ans

ABY	Emile
OSER née DOPPLER	Yvonne
ABY née STOECKLIN	Hortense
STAEHELIN née TERRIER	Augusta
JOURDAN née FALCON	Henriette
DOPPLER née LINDER	Berthe
SPENLEHAUER née REY	Denise
MARTIN née WANNER	Irène
GUTZWILLER née GOEPFERT	Andrée Bernadette
MONA	Théodore
SPENLEHAUER	André

Les personnes ne souhaitant pas figurer dans la rubrique des grands anniversaires 2023, peuvent se faire connaître au secrétariat de la Mairie durant le mois de janvier 2023.

L'opération distribution de paniers garnis au plus de 75 ans, avait été réitérer en décembre 2021 car les conditions sanitaires liées au COVID ne s'étaient pas améliorées.



Petits rappels civiques...de savoir-vivre ensemble.

La qualité de vie à Biederthal est notre souci à tous !
Vous aussi vous pouvez y contribuer

Petit Rappel concernant le ramassage des ordures ménagères.

Comme vous avez pu le remarquer ces dernières semaines, vos poubelles ne sont pas toujours récupérées.

- Les cartons doivent être mis à plat et rassemblés au moyen de ficelle ou de scotch.
- Le papier, carton, plastique, même si vous possédez un conteneur, doivent être mis dans un sac jaune, ne pas les mettre dans un sac usagé (sac de terreau ou autres...)
- Pensez à ranger vos conteneurs après le passage des éboueurs, ils ne sont pas vraiment décoratifs donc inutile de les laisser plus que nécessaire sur le bord de la route.

Le ramassage s'effectue le mardi entre 12h00 et 20h00, mais les sacs et conteneurs sont à sortir la veille au soir (voir sur le calendrier du tri qui sera distribué normalement courant janvier 2023).

Ne laissons pas divaguer nos chiens.

Le propriétaire est toujours responsable juridiquement des conséquences quelles qu'elles soient. Les divagations peuvent être punies par une amende de 150 euros.

Et les petits sachets en plastique pour ramasser leurs besoins, c'est bien utile ... si ... on ne les laisse pas sur place !

Respectez vos voisins ! Ils vous respecteront.

Tondeuse, Karcher ou autres sont interdits le dimanche et les jours fériés ainsi qu'avant 8 heures du matin entre midi et 13h30 et après 19h le soir ! Samedi 18h.

Ces horaires sont également valables pour le conteneur à verre.

Jours fériés pour l'année 2023 :

Jour de l'an dimanche 1^{er} janvier

Vendredi Saint 7 avril

Lundi de Pâques 10 avril

Fête du Travail lundi 1^{er} mai

Victoire 1945 lundi 8 mai

Ascension jeudi 18 mai

Lundi de Pentecôte 29 mai

Fête nationale vendredi 14 juillet

Assomption mardi 15 août

Toussaint mercredi 1^{er} novembre

Armistice samedi 11 novembre

Noël lundi 25 décembre

Saint Etienne mardi 26 décembre

Nettoyage et déneigement des trottoirs.

Pour la propreté du village chaque riverain **à l'obligation** d'assurer la propreté du trottoir (balayage, désherbage et déneigement) au droit de sa propriété et de couper les végétaux qui empiètent sur le domaine public. Pour les propriétaires concernés, il convient de nettoyer et d'entretenir les berges de la rivière. Merci de prendre les mesures nécessaires pour créer le moins de gêne possible aux usagers du domaine public et à vos voisins.

Déchets verts.

La plateforme pour les déchets verts est ouverte et nous vous prions de respecter la place et de n'apporter que les déchets verts (branchages, coupes de branches, de bois, de haies...).



Conteneur à verre.

Nous vous rappelons que le dépôt des bouteilles vides est interdit de 12h00 à 13h30 et la nuit de 19h00 à 8h00 du matin ainsi que les dimanches et les jours fériés. Le voisinage proche, vous en sera reconnaissant !



Cimetière.

Les bacs sont mis à la disposition des usagers, pour les « Déchets Végétaux ». Nous vous demandons de ramener les plateaux et pots plastiques ainsi que les restes de bougies, les cartons et faire le tri chez vous dans les bacs adaptés. Il est également rappeler aux usagers que le désherbage entre les tombes reste de leur ressort. L'ouvrier communal se charge uniquement de l'entretien des allées principales.

Différentes collectes ont eu lieu cette année à Biederthal :

- Collecte de dons pour l'Ukraine début d'année
- Collecte boîte de Noël en faveur des démunis au mois de décembre

A ceux qui y ont participé, MERCI pour votre générosité !

Un petit mot de la part de l'Amicale des Donneurs de Sang d'Oltingue

Lors de l'année 2022, 230 poches de sang ont pu être prélevées lors des collectes d'Oltingue. C'est tout de même 37 de moins qu'en 2021.

Si les chiffres sont moins bons, retenons plutôt le positif : 17 nouveaux donneurs se sont présentés lors de ces collectes.

Vous pouvez consulter le site de l'EFS pour davantage d'informations.

www.dondusang.net.

Un grand merci pour votre générosité !

L'ensemble du comité vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous donne rendez-vous à la prochaine collecte.

Voici les dates pour les collectes en 2023 :

Vendredi 24 mars 2023	16h - 19h30
Vendredi 7 juillet 2023	16h - 19h30
Vendredi 29 septembre 2023	16h - 19h30
Vendredi 22 décembre 2023	16h - 19h30

Philippe GUTZWILLER, Président de l'Amicale des Donneurs de Sang d'Oltingue.

Location de la salle polyvalente « Birsig »

La gestion de la salle polyvalente « BIRSIG » est effectuée par la Commune de Biederthal, il convient de prendre contact avec Mme Anne Geyer 2ème Adjointe 07.70.89.90.98 ou Mme Danielle Cordier Maire 06.88.81.39.50 qui s'occupent des locations.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE « BIRSIG » DE BIEDERTHAL

Un chèque de caution de 300 € est demandé à la réservation.

Pour toutes les locations payantes ou gratuites, il sera automatiquement demandé en supplément les frais des charges à savoir l'eau et l'électricité d'après les **relevés des compteurs avant/après (tarif règlementaire commune)**.

- Location par WE (du vendredi soir au lundi midi)

Habitant du village : 180 €

Externes : 250 €

Associations du village : 1 location gratuite/an puis 180 €

Associations extérieures : 230 €

- Location à la journée (24h)

Habitant/Association du village : 100 €

Externe/Association extérieure : 170 €

- Location par heure

Habitant/Association du village : 4h -> 20 €, puis 5€ par heure supplémentaire

Externe/Association extérieure : 4h -> 40 €, puis 5€ par heure supplémentaire

- Cas particuliers

Location salle pour le verre de l'amitié enterrement :

Habitants : gratuits

Externes : 50 €

Frais d'électricité et d'eau en supplément

Rencontre des aînés du village ou école du village : gratuit



Projet René-Sens

Léo DEYBER – David SPENLIHAUER

Le projet René-Sens est une entreprise (cidrerie) qui a plusieurs portées :

- Valorisation du patrimoine arboricole

Partout dans le Sundgau, nous avons su préserver une grande partie de nos vergers. Malheureusement, ceux-ci tombent en désuétude : ils ont de moins en moins leur place dans l'économie familiale et sont progressivement abandonnés (nous n'en avons plus besoin, plus le temps de les entretenir...)

Il s'agit donc d'utiliser les fruits de ces vergers afin de redonner un but à ce beau patrimoine. Nous travaillons d'ailleurs depuis un an avec la Communauté de Communes du Sundgau afin de réaliser des inventaires de vergers et trouver leur propriétaire pour mettre en place des solutions durables de préservation des vergers.

- Dynamisation du Sundgau

Nous souhaitons également créer une dynamique positive dans le Sundgau, grâce à un réseau de partenaires divers (apporteurs de fruits, clients, autres artisans) et nous recentrer sur notre territoire, tout en restant ouvert à ce qui l'entoure.

Nous nous épanouissons dans les rencontres que nous faisons avec les propriétaires de vergers, et sommes heureux de pouvoir travailler avec nos partenaires : le Bistrot Mamie Flo à Biederthal, Restaurant au Soleil à Liebsdorf, la mairie de Biederthal etc.

Nous avons également intégré un groupe de réflexion animé par la Communauté de Communes du Sundgau et constitué avec les brasseurs du Sundgau (Radwulf à Ferrette, 4 Pays à Hirtzbach, Réservoir à Oltingue, Céras à Jettingen) afin de discuter ensemble de la mise en place d'une consigne de bouteille sundgauvienne universelle.

- Projet agricole

Enfin, le but du projet à long terme est une installation agricole dans le Jura Alsacien sur la base de l'exploitation de nos propres vergers. Un projet viticole est également en réflexion mais nécessite bien plus d'autorisations et de travail administratif.

Nous voulons remercier toutes les personnes ayant apporté leur soutien, que ce soit en fruits, en encouragements, ou en goûtant le cidre.

Merci à l'association du Bistrot Mamie Flo pour leur soutien, nous sommes très heureux de voir notre produit vendu dans le village.

Et enfin merci à la Mairie de Biederthal de nous faire confiance avec l'ancienne laiterie du village, qui a pu être agrée !



NOS ASSOCIATIONS, COMMERCES ET ACTIVITES.

L'Afternoute Jazz Club

Présidente Mme Christina DEGEN
thierry.kauffmann@hotmail.fr

Conseil de Fabrique

Président M. Joseph PFIFFER
Tél: 03.89.07.31.11

Amicale des pompiers

Président M. Michel MONTAVON
Tél : 03.89.40.79.58

Art-Terre

Président M. Victor SAUDAN
Tél: 0041.79.773.05.20
saudanvictor@gmail.com

Association Rhizosphère (école des collines)

Président M. Thierry KAUFFMANN
thierry.kauffmann@hotmail.fr



Appelez vite !
06 06 93 56 53
Chantal Morin, Naturopathe, Docteur en biologie



L'épicerie du Geissberg

22 rue Principale

Téléphone : Tel.: 09.53.72.42.24

Tel. port. : 06.52.61.85.30

Mail : s.fernex@gmx.net

EARL Geissberg

SCEA Leihouse - Pension pour chevaux

Web : www.leihouse.com/horse-pension

EARL OSER Bernard – Exploitation agricole

16 rue Principale

François SCHLACHTER – Pension pour chevaux

23 rue du Moulin

Chères Biederthaloises, chers Biederthalois, les adjoints, l'ensemble du Conseil Municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de passer de belles fêtes de fin d'année.

Que les fêtes de fin d'année soient riches en affection et en gaieté, que la nouvelle année **2023** déborde de bonheur, de bonnes surprises et de prospérité, que tous ces **vœux** deviennent réalité. Bonne année **2023** !

